

12

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 Événements postérieurs à la clôture.....	216
12.2 Évolution des prix de marché de l'électricité en janvier-février 2011	216
12.3 Mise en place et impact de l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique (ARENH).....	217
12.4 Incidence potentielle pour le groupe EDF de l'accident nucléaire au Japon.....	217

12.1 ●● Événements postérieurs à la clôture

Cession d'EnBW

Le 17 février 2011, le Groupe a finalisé la cession de sa participation de 45,01 % dans EnBW au Land du Bade-Wurtemberg pour environ 4,7 milliards d'euros (voir section 6.3.2 (« Allemagne – EnBW »)).

Cette cession se traduit par le versement d'un montant d'environ 4,5 milliards d'euros, qui vient compléter l'acompte de 169 millions d'euros reçu le 16 décembre 2010. Cette transaction permet au Groupe de réduire son endettement de 7,3 milliards d'euros (dont 0,2 milliard d'euros sur 2010 et 7,1 milliards d'euros sur 2011).

Elle annule également l'option de vente à EDF International de 25 % des actions EnBW détenues par OEW et fait ainsi disparaître l'engagement hors bilan de 2,3 milliards d'euros au titre de cette option dans les comptes du Groupe.

Arrêté des comptes d'Edison

Le Conseil d'administration d'Edison a arrêté les comptes 2010 le 21 mars 2011. Ils font état d'un résultat net part du groupe de 21 millions d'euros (240 millions d'euros en 2009). Ce montant comprend des dépréciations d'actifs à hauteur de 407 millions d'euros, dont 213 millions relatifs à une révision à la baisse des réserves du champ d'hydrocarbures d'Aboukir ainsi qu'une provision pour risques liée à la situation en Egypte. Des dépréciations à hauteur de 154 millions d'euros ont également été constatées pour tenir compte de la résiliation anticipée de certains contrats CIP6/92 et quelques actifs mineurs, ainsi que d'une dépréciation de 40 millions d'euros liée à la baisse de la valeur de marché d'un actif thermique disponible à la vente en Italie. Compte tenu du résultat social net négatif d'Edison, aucun dividende ne sera versé aux actionnaires en 2011 au titre de l'exercice 2010. Pour le groupe EDF, ceci ne remet pas en cause les comptes de l'année 2010, ces éléments ayant été anticipés et provisionnés. Voir la section 6.3.3.1 (« Edison »).

Augmentation des tarifs et taxes en France

Le Premier Ministre a demandé aux ministres de l'Économie et de l'Énergie, de saisir pour avis la Commission de régulation de l'énergie d'une proposition de hausse des tarifs réglementés de l'électricité de 1,7 % au

1er juillet 2011. Le gouvernement proposera en outre dans le prochain projet de loi de finances que le relèvement de 0,3 centimes d'euros par kWh de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) prévu le 1er janvier 2012 ait lieu pour moitié le 1er juillet 2011 et pour moitié le 1er juillet 2012. Cela se traduirait par une hausse de 1,2 % de la facture des clients à chacune de ces échéances. Au total, jusqu'au 30 juin 2012, la facture augmenterait de 2,9 % pour les clients résidentiels.

Offre publique alternative simplifiée d'achat ou d'échange visant les actions de la société EDF Energies Nouvelles

EDF a annoncé le 8 avril 2011 le lancement d'une offre publique alternative d'achat ou d'échange sur les 50 % du capital d'EDF Energies Nouvelles que le Groupe ne détient pas. L'offre comporte une branche en numéraire au prix de 40 euros par action EDF Energies Nouvelles (coupon détaché) et une branche en titres, à raison de 13 actions EDF pour 11 actions EDF Energies Nouvelles (coupon détaché). Le projet de note d'information a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 avril 2011. Le calendrier indicatif de l'opération prévoit l'ouverture de l'offre au plus tard le 26 mai 2011 et sa clôture le 15 juin 2011. Par un engagement d'apport signé le 8 avril 2011, le groupe Mouratoglou, actionnaire à 25,09 % de la société EDF Energies Nouvelles, a pris l'engagement d'apporter la totalité des actions qu'il détient à l'offre, pour moitié à l'offre en numéraire et pour moitié à l'offre en titres.

EDF Energies Nouvelles Réparties cède sa participation dans Tenesol au groupe Total

EDF ENR a annoncé le 14 avril 2011 la signature d'un protocole d'intention avec le groupe Total portant sur la cession à ce dernier de la participation de 50% que le groupe EDF EN détenait dans la société Tenesol via EDF ENR, sa filiale à 50/50 avec EDF.

Ce projet de cession porte sur l'ensemble des activités de la société Tenesol à l'exception de l'activité Outre-Mer. Cette dernière, qui concerne le développement et surtout la gestion pour compte propre et compte de tiers d'une cinquantaine de mégawatts de centrales solaires dans les DOM-TOM, sera regroupée dans une société nouvellement créée, qui restera détenue à parité par EDF ENR et Total Energie Développement (TED).

12.2 ●● Évolution des prix de marché de l'électricité en janvier-février 2011

Le prix du baril de brut s'inscrit en forte hausse (à 100,5 dollars/bl en moyenne, +32,5% par rapport à janvier-février 2010) dans un contexte de difficultés d'approvisionnement en janvier et de troubles politique dans les pays arabes producteurs de pétrole par la suite. Après un mois de janvier relativement atone, les prix du charbon, du gaz et du CO2 progressent à leur tour dans le sillage du pétrole (s'établissant respectivement en moyenne à 118,5 dollars/t, 58,6 livres/therm et 14,8 euros/t, en hausse de +23 %, +37% et +13 % par rapport aux deux premiers mois de 2010).

Les prix du jour pour le lendemain (*spot*) de l'électricité sur les deux premiers mois de l'année 2011 se sont négociés, en moyenne et en base,

à 52,4 euros/MWh en France (+2,7 euros/MWh par rapport aux deux premiers mois de l'année 2010), 50,5 euros/MWh en Allemagne (-2,6 euros/MWh) et 55,9 euros/MWh en Angleterre (+13,9 euros/MWh). La consommation française d'électricité s'est repliée par rapport aux deux premiers mois de 2010 du fait de températures relativement clémentes. Toutefois, les prix spot français et anglais ont été soutenus par un complexe combustible plus onéreux qu'au début de l'année 2010. En Allemagne, une production éolienne conséquente a conduit à une utilisation limitée des moyens de production thermique au moins de février.

Les prix à terme de l'électricité ont essentiellement suivi les évolutions des prix du gaz et du charbon exprimés en euros dans un contexte d'équilibre offre-demande électrique détendu en Europe. Les prix des contrats annuels base se sont négociés en moyenne à 53,9 euros/MWh en France (+2,7 euros/MWh), 52,3 euros/MWh en Allemagne (+3,1 euros/MWh) et 58,2

euros/MWh en Angleterre (+13,7 euros/MWh). Ils ont clôturé le mois de février à respectivement 54,7, 53,2 et 60,0 euros/MWh. Ainsi, après un mouvement de baisse au cours du mois de janvier, la croissance des prix au cours du mois de février a permis aux contrats à terme de retrouver leurs niveaux de fin décembre 2010.

12.3 ●● Mise en place et impact de l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique (ARENH)

Au regard des informations dont il dispose à la date du présent document de référence, le groupe EDF estime qu'avec un prix initial de l'ARENH fixé à 42 euros/MWh et une mise en oeuvre au 1^{er} juillet 2011, il n'y aurait pas d'impact significatif sur les résultats du Groupe.

En revanche toute variation de 1 euro/MWh aurait un impact estimé à 40 millions d'euros sur l'EBITDA du groupe EDF sur le second semestre de

l'année. Il convient de noter que cette estimation est sensible à différentes hypothèses, en particulier celles relatives au nombre de compétiteurs souhaitant bénéficier de cet accès, aux volumes d'électricité associés, et enfin à la date de mise en oeuvre de cet accès.

12.4 ●● Incidence potentielle pour le groupe EDF de l'accident nucléaire au Japon

Les centrales nucléaires opérées par le groupe EDF sont en conformité avec les référentiels de sûreté édictés par les autorités administratives en charge dans les différents pays où elles sont implantées. En outre, lors des visites périodiques (Visites Décennales ou autres), ce référentiel est rehaussé de telle sorte qu'il soit conforme aux meilleures pratiques actuelles en vigueur et les investissements nécessaires pour atteindre le niveau attendu sont effectués.

L'accident nucléaire survenu dans la centrale de Fukushima suite au tremblement de terre et au tsunami du 11 mars 2011 au Japon a conduit les autorités administratives des différents pays où le Groupe est présent à réagir à la fois :

- sur les centrales en exploitation :
 - en Europe, la Commission a annoncé que les 27 États membres se sont accordés pour réaliser « des tests de résistance » des centrales nucléaires européennes qui auraient lieu à partir du deuxième semestre de l'année ;
 - en France, dans sa lettre du 23 mars au Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, le Premier Ministre a confié à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) la réalisation d'un contrôle de la sûreté des centrales nucléaires françaises. L'ASN, qui veillera à la cohérence des actions entreprises au niveau national et au niveau européen, doit en établir le cahier des charges sous un mois et en rendre les premières conclusions avant la fin 2011 ;
 - en Belgique, le gouvernement réaffirmé qu'il avait décidé de sortir de l'énergie nucléaire en 2025 ;
 - aux États-Unis, l'autorité de sûreté américaine (NRC) va réaliser une évaluation de la sûreté des centrales nucléaires en exploitation. La NRC, par un communiqué du 18 mars 2011, a ainsi annoncé des inspections détaillées des 23 réacteurs américains de conception identique à Fukushima, dont Nine Mile Point 1. Les 23 mars 2011, la NRC a décidé de conduire des analyses à court et long termes du retour d'expérience à tirer de l'accident au Japon. Un groupe de travail va effectuer un bilan

de la sûreté des centrales américaines et fournira des mises à jour tous les 30 jours pendant 3 mois. Une évaluation à long terme de 6 mois lui succédera et des actions seront recommandées ensuite. Les pouvoirs publics, par la voix du Président Obama et du Secrétaire d'État à l'Énergie, ont maintenu leur soutien à l'industrie nucléaire aux États-Unis ;

- en Allemagne, le Gouvernement a annoncé un moratoire de trois mois sur l'allongement de la durée de vie des réacteurs allemands ;
- en Chine, le Conseil d'État a exigé que les départements concernés réalisent les vérifications de sûreté dans les centrales existantes.
- sur les projets de nouvelles centrales :
 - au Royaume-Uni, le Secrétaire d'État à l'Énergie a demandé un rapport détaillé à l'Inspecteur en Chef Nucléaire, ce qui pourrait entraîner un décalage dans l'approbation du « *Generic Design Assessment* » de l'EPR dans ce pays ;
 - en Italie, le gouvernement a décrété un moratoire d'un an sur la reprise du programme nucléaire dans le pays ;
 - en Suisse, le gouvernement a annoncé la suspension des procédures en cours concernant les trois demandes d'autorisation pour de nouvelles centrales nucléaires, déposées par Axpo, Alpiq et FMB ;
 - en Chine, le processus d'approbation des nouvelles centrales nucléaires a été suspendu en attendant que les standards de sûreté soient révisés. Avant d'approuver les standards de sûreté révisés, toutes les nouvelles centrales nucléaires, y compris les projets en pré-construction, doivent être suspendus.

Le Groupe anticipe que le retour d'expérience lié à l'accident nucléaire au Japon de mars 2011 pourrait conduire les autorités administratives en charge du nucléaire dans les différents pays où il opère, à conduire des inspections et à rehausser le référentiel de sûreté nécessaire à la poursuite des activités sans pour autant qu'il soit possible d'en mesurer à ce stade les conséquences économiques.

